

Compte rendu de la CAPL C Gestion publique du 6 juillet 2010 Mouvement au 1^{er} septembre 2010

En propos liminaires, les trois organisations syndicales ont dénoncé les conditions de la tenue de cette CAP en effectuant la déclaration suivante :

FO CGT CFDT

Bordeaux, le 6 juillet 2010

Les délégués du personnel élus en commission paritaire des cadres B et C ont reçu les documents de travail le vendredi 2 juillet après 16H30 pour des commissions se tenant respectivement le lundi 5 et le mardi 6 juillet.

Le délai réglementaire de 8 jours entre la remise des documents et la tenue de la CAP n'est pas respecté.

Les élus n'ont pu effectuer leur travail en parité d'information avec l'administration pour donner leur avis sur la proposition de mouvement.

Cette situation est inacceptable.

Nous demandons avec force à la direction le retour à un fonctionnement normal d'une commission paritaire et que cette déclaration soit jointe au procès verbal.

L'administration nous a répondu que les problèmes rencontrés étaient dus à un grand nombre de refus de mutation et que tout rentrerait dans l'ordre pour la prochaine CAP.

Nous resterons bien sur très vigilants...

Le mouvement suivant au 1^{er} septembre a été proposé :

Poste actuel	Nom	Affectation
Corrèze	Vidris David	Cadillac
Paris - RGF	Laroche Patricia	DRFiP - Dépôts de fonds
Creuse	Moulin Jacqueline	DRFiP - Dépenses
Paris	Dumas Georges	DRFiP - Dépenses
Seine maritime	Carrere Laetitia	Le Bouscat
Castelnau	Kopniaieff Suc Marie-Christine	Le Bouscat
Seine Saint Denis	Lallemand Christophe	Castelnau
Hérault	Chailloux Marie Andrée	DRFiP - Pensions au 1er octobre
SIP Bordeaux aval	Avezou Jacqueline	DRFiP - Pôle fiscal
Créon	Gil Dominique	Bazas
Bordeaux CHU	Detrez Frédérique	Soulac
Hauts de Seine	Olivier Laurence	Créon

Nous sommes intervenus pour exiger de l'administration la prise en compte de plusieurs situations particulières qui nécessitent une action et une réponse immédiate de l'administration. D'autant plus que des possibilités existent vu le nombre d'arrivées extérieures.

Devant le refus de la direction et compte tenu de la manière dont s'est déroulée la CAP(cf. déclaration liminaire), nous avons voté contre le mouvement proposé bien que nous soutenions le mouvement de nos collègues mutés à cette CAP.

Il est à noter aussi que l'administration nous a opposé pour plusieurs dossiers un avis négatif du chef de pôle ,de poste ou de division. Cela n'est pas acceptable car cela revient à remettre en cause le droit à mutation qui reste un droit fondamental.

Votes :

FO	CGT	CFDT
Contre (3voix)	Contre (1 voix)	Contre (1 voix)

Pour information :

Agents affectés dans les SIP de la cité administrative :

SIP BORDEAUX AMONT	SIP BORDEAUX AVAL	SIP BORDEAUX CENTRE
CHATELET Elisabeth	FROIDCOURT Virginie	CHEFNOURRY Philippe
MIRAMONT Samuel	MONTOYA Jean-Claude	FELLAH Nawal
MOUSSEAU Laurent	AVEZOU Jacqueline	GIRARD Sylvie
PENOT Jean-Pierre		LAMY Martine
		MACAIGNE Dominique
		NOUGUES Josiane
		TILLET Anne
		YVONNET WAGNER Nathalie

Agents retenus en catégorie C pour CHORUS :

Nom	Service
AIRAULT-MAGRON Pierre	CSP
PARIS Françoise	SFACT
COUDANE Sylvie	SFACT
TEYNAT Nathalie	SFACT
GROUX Dominique	SFACT
FOURTET Gilles	SFACT

Commentaires FO :

L'affectation des agents sur les SIP fait suite à leur création au 1^{er} juillet ; il est amusant de constater que les agents sont déjà dans ces structures avant que la CAP ne les y ait affectés...

Par contre, concernant CHORUS, l'affectation des agents s'est effectuée dans une totale opacité :

La liste de tous les candidats ne nous a été communiquée qu'en séance à notre demande et les critères de sélection ne sont pas objectifs ni clairement définis.

Pour nous, cela est inacceptable et ne respecte pas le nécessaire travail des représentants du personnel en CAP.

Enfin, l'affectation de M. Pierre Ramos de la trésorerie de Langon à celle de La Réole a été soumise au vote suite au transfert de l'activité hôpital. L'ensemble des OS se sont abstenues.

Les élus en CAPL C filière gestion publique

Laurent Casimir, Frédéric Cousigné et Christophe Degorce

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88

Mail : fo.033@dgifp.finances.gouv.fr - Site web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/033/>
